

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 18 SEPTEMBRE 2015

Date de convocation : 12 septembre 2015

L'ordre du jour est le suivant :

- Demande de subvention
- Adhésion de la ville de Fontenay-le-Comte au SIAEP de la Forêt de Mervent et modification des statuts du Syndicat
- Plan d'épandage des boues de la station d'épuration
- Tarification redevance assainissement 2016
- Suivi des projets et travaux en cours
- Point sur le dossier du lotissement " les Hauts de Mervent "
- Voirie
- Personnel communal
- Cabinet dentaire : bail professionnel
- Délibérations et questions diverses

Présents : BOBINEAU Joël, GORALCZYK Henri, TOUTAIN Evelyne, SABOURAUD Damien, LARDY Jackie, AUGUIN Denise, BOBINEAU Marinette, ROYER Stéphanie, COLAS René, SPENNATO Fabienne, ALLETRU Sonia, BONNEAU Stéphane.

Absents excusés : PICARD Claude, BELOUIN Jacky.

Secrétaire de séance : BOBINEAU Marinette.

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion de conseil du 24 juillet 2015

1 - DEMANDE DE SUBVENTION

La Fanfare Municipale de ST-MICHEL-LE-CLOUCQ (85) demande une subvention pour avoir participé à la cérémonie commémorative à la Stèle des Martyrs, le dimanche 23 août 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de leur attribuer une subvention de 50 €.

Monsieur le Maire précise que l'association des AFN participe aussi à leur déplacement en leur versant 50 €.

2 - ADHESION DE LA VILLE DE FONTENAY-LE-COMTE AU SIAEP DE LA FORET DE MERVENT ET MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT

La ville de Fontenay-le-Comte a décidé d'adhérer au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt de Mervent, à compter du 1^{er} Janvier 2016.

La commune de Mervent étant membre du SIAEP de la Forêt de Mervent, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer :

- sur l'adhésion de la ville de Fontenay-le-Comte au SIAEP de la Forêt de Mervent à compter du 1^{er} janvier 2016.
- sur la modification des statuts du SIAEP de la Forêt de Mervent du 18 mai 2011 pour inclure la ville de Fontenay-le-Comte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de valider le nouveau périmètre géographique du SIAEP de la Forêt de Mervent incluant la Ville de Fontenay-le-Comte à compter du 1^{er} janvier 2016.

- de valider l'élargissement du bureau du SIAEP de la Forêt de Mervent à un membre supplémentaire.
- d'approuver les statuts du SIAEP de la Forêt de Mervent modifiés.
- d'accepter le transfert de l'actif et du passif comptables de la Ville de Fontenay-le-Comte pour la partie « production d'eau potable » au SIAEP de la Forêt de Mervent et pour la partie « distribution d'eau potable » directement à Vendée Eau conformément aux dispositions de l'article 5.2 des statuts du SIAEP de la Forêt de Mervent, valant transfert de la compétence « distribution d'eau potable » à Vendée Eau.
- d'autoriser Monsieur le Maire à faire toutes démarches et signer tous documents utiles à la présente décision.

Monsieur le Maire informe que les travaux de démolition de l'ancienne usine au barrage vont commencer au 1^{er} novembre 2015, la route sera fermée pendant les travaux.

3 - PLAN D'EPANDAGE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION

5 communes de la Communauté de Communes du pays de Fontenay-le-Comte, à savoir : l'Orbrie, Longèves, Foussais-Payré, Saint-Michel-le-Cloucq et Mervent, ont décidé de réaliser leur plan d'épandage des boues.

Deux communes se sont retirées du projet :

- Bourneau qui dispose d'une lagune et qui ne réalisera pas d'épandage pendant la durée du plan.
- Vouvant qui a déjà réalisé son plan d'épandage en 2013 en même temps que les travaux de leur station d'épuration.

Le montant prévisionnel pour la réalisation de l'étude préalable à l'épandage des boues des deux stations d'épuration de la commune de Mervent s'élève à 3 400,00 € HT soit 3 740,00 € TTC.

Cette étude est éligible aux subventions de la part de l'Agence de l'Eau à hauteur de 50 % et du Conseil Départemental à hauteur de 10 %.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis et à solliciter les demandes de subventions correspondantes.

4 - TARIFICATION REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2016

A la demande de la SAUR, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les tarifs de la redevance assainissement pour l'année 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide pour l'année 2016 de maintenir les tarifs appliqués en 2015, à savoir :

⇒ la part de la collectivité

- Part fixe : 10,00 € HT (abonnement annuel).
- Part variable : 0,50 € HT par m³.

5 - SUIVI DES PROJETS ET TRAVAUX EN COURS

✓ Logements seniors

Monsieur BABU de Vendée Logement a été recontacté pour faire le point sur le dépôt de permis de construire : pas de réponse à ce jour.

✓ Sécurisation RD 99 (entrée de bourg, côté de la Joletière)

Le SyDEV a été contacté et une rencontre a eu lieu sur place pour l'éventuelle installation d'un radar pédagogique qui affiche la vitesse des véhicules. Le SyDEV propose de l'installer après le chemin de la carrière dans le sens entrant. 3 modèles différents ont été présentés. Ce sont des radars avec panneaux solaires. Le Conseil Départemental subventionne une partie du coût.

Monsieur le Maire propose de se rapprocher de l'Agence Routière Départementale pour avoir son avis sur l'installation d'un radar pédagogique et d'un marquage au sol.

✓ Lotissement « les Hauts du Lac »

Monsieur le Maire a rencontré Monsieur PENNING DE VRIES qui lui a fait part de la décision de MERVENT SARL de revendre l'ensemble des terrains, superficie totale : 29 582 m².

6 - POINT SUR LE DOSSIER DU LOTISSEMENT « LES HAUTS DE MERVENT »

La société KRISTENSEN a déposé en date du 15 septembre 2015, 3 permis d'aménager :

- « lotissement Kristensen Private » : une diversité de tailles de parcelles est proposée, avec, entre autres, accès à des promenades vers la forêt et vues panoramiques sur paysage environnant. 20 lots à usage d'habitation.
- « lotissement Kristensen City » : les parcelles sont dans l'ensemble plus petites et plus simples, permettant une accession à la propriété pour des personnes de type « primo-accédants ». 30 lots à usage d'habitation.
- « lotissement Kristensen Concept » : les parcelles sont plus vastes avec un accès général à part au cœur de la nature. Des zones vertes découpent l'espace et permettent de créer une réelle limite, mettant plus en retrait ce lotissement. 41 lots à usage d'habitation.

Monsieur le Maire présente les différents plans.

La commission « bâtiments/urbanisme » se réunira le moment voulu avec le porteur de projet concernant « le lotissement Kristensen City » au sujet de la vente du terrain et pour maintenir le projet.

Le cabinet MILLET travaille sur une estimation de viabilisation.

7 - VOIRIE

Monsieur Damien SABOURAUD donne lecture des différents devis qui ont été demandés pour la réfection de la voirie (4 km) :

- devis RACAUD : 34 338,76 € TTC (bicouche).
- devis COLAS : 35 599,80 € TTC (bicouche) (option enrobé : 73 620,00 € TTC)
- l'entreprise EIFFAGE a refusé de répondre.

Aucune décision n'est prise ; devis à renégocier.

8 - PERSONNEL COMMUNAL

✓ Point sur le recrutement du poste d'assistante administrative à raison de 21 heures par semaine :

- 40 CV ont été reçus.
- 10 candidats ont été retenus pour un premier entretien, le samedi 12 septembre 2015.
- sur les 10 candidats, 3 sont retenus pour un deuxième entretien, le samedi 19 septembre 2015.

La question suivante a été posée : pourquoi la commission communale « personnel » n'a pas été consultée ?

Réponse de Monsieur le Maire : *la commission a été créée pour le recrutement de l'agent technique Anthony BROSSARD. Le recrutement pour le poste d'assistante administrative s'est fait dans l'urgence et en présence des adjoints, le délai étant très court.*

Les horaires d'ouverture de la mairie au public vont être modifiés.

Supprimer le poste de rédacteur pour créer un poste d'adjoint administratif.

✓ Point sur le dossier de l'agent MICHONNEAU Marie

Madame MICHONNEAU Marie aura, le 25 septembre 2015, épuisé ses droits à congé de maladie ordinaire et sera placée en disponibilité d'office dans l'attente de l'avis du Comité Médical.

Des Contrats à Durée Déterminée, pour des périodes plus longues, seront établis pour l'agent qui la remplace.

9 - CABINET DENTAIRE : BAIL PROFESSIONNEL

Le Docteur Oana-Mirela POTARNICHIE, dentiste, souhaite que son bail professionnel soit établi pour une durée de 6 ans et non de 3 ans comme il avait été décidé lors de son installation.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à sa demande et décide d'établir un bail de 6 ans.

Le montant du loyer reste inchangé soit 350,00 € TTC.

10 - DELIBERATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

✓ SYCODEM : NOUVEAU SERVICE DE COLLECTE

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu du Syndicat de Collecte des Déchets Ménagers du Sud Vendée relatif au nouveau service de collecte. Le Comité Syndical du Sycodem a délibéré le 9 juillet 2015 sur la mise en œuvre d'une redevance incitative sur son territoire afin d'améliorer encore plus les performances de tri, de collecte, de qualité des déchets, et maîtriser les apports en déchèterie. Cette redevance incitative en remplacement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sera mise en place à compter du 1^{er} janvier 2018. Une facturation semestrielle sera adressée à l'utilisateur. A partir du 1^{er} janvier 2016, arrêt de la collecte des papiers en porte-à-porte.

Monsieur Jackie LARDY, conseiller municipal, a été désigné pour être l'interlocuteur et le relais des actions du Sycodem auprès des autres conseillers et des administrés.

✓ CONVENTION GROUPEMENT DE COMMANDES « GARANTIE COMPLEMENTAIRE DES FRAIS DE SANTE POUR LES AGENTS RELEVANT DU STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE »

Vu la convention constitutive de groupement de commandes pour la mise en œuvre d'un marché de services « Mutuelle santé pour le personnel de la collectivité » et considérant l'intérêt communal d'adhérer à ce groupement de commande, le Conseil Municipal :

- approuve la convention constitutive du groupement de commandes.
- autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et à signer le marché avec le titulaire qui sera retenu.

✓ RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2014 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FONTENAY-LE-COMTE

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel d'activités et des comptes administratifs pour l'année 2014 de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte.

✓ RENTREE SCOLAIRE

Madame Mélanie CHEVALIER a été nommée directrice de l'école publique « Maro Vidua » depuis le 10 septembre 2015.

Problèmes de gouttières à l'école et à la cantine et d'infiltration dans le hall de l'école : faire le point.

✓ TDF : PARTENAIRE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE DES TERRITOIRES

Monsieur le Maire a rencontré une personne de la société TDF. Les missions de TDF sont de concevoir, déployer, héberger, exploiter et maintenir des réseaux, infrastructures et des services de télécommunications pour les opérateurs télécoms, les collectivités locales...

✓ REUNION DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT

Madame Evelyne TOUTAIN informe le Conseil Municipal que la commission environnement s'est réunie le 10 septembre 2015 au sujet du fleurissement.

Différentes propositions ont été soumises à l'avis du Conseil Municipal qui a donné son accord pour :

- reconduire le projet des bottes de paille.
- dans le parc : enlever les buses et mettre des tapis de fleurs et installer les tonnelles et les fleurir.
- place de l'école : finir les bordures des parterres.
- semer de la jachère fleurie sur certains trottoirs de la commune et le long des lisses de la Joletière.
- salle Jean-Louis RIPAUD : terminer les plantations.
- relever les contours des parterres le long du cimetière.

✓ **REUNION SUR LE DESHERBAGE**

Dans le cadre de son plan de désherbage « Zéro Phyto », la Communauté de Communes propose, aux agents des espaces verts, la mise en place de nouvelles pratiques pour désherber autrement. ½ journée de découverte et d'essai du matériel alternatif pour les agents communaux s'est tenue à Mervent le 10 septembre 2015.

✓ **EDITO**

Prochaine réunion de préparation : le jeudi 24 septembre 2015 à 20h30.

✓ **RANDO MERVENTAISE**

Monsieur le Maire informe de l'arrêt des membres du bureau de l'association « Rando Merventaise ». Une réunion aura lieu le 2 octobre à 20h30 pour maintenir cette association qui organise « la Rando Merventaise VTT et Pédestre ».

✓ **REUNION DECENTRALISEE**

La réunion décentralisée de la Communauté de Communes aura lieu à Mervent, le lundi 5 octobre 2015 à 18h30, salle Jean-Louis RIPAUD.

✓ **POINT SUR LES MANIFESTATIONS DE L'ETE**

Rapporteur Madame Stéphanie ROYER :

- « Les Patrimoniales des bois » dans le cadre des rendez-vous du panorama : 118 personnes.
- « Dans le sillage d'un pèlerin, le Père de Montfort en pays de Mervent » à l'église : 110 personnes.

Pour l'année prochaine, à l'étude :

- 1 heure de spectacle sur une seule date.
- une exposition photos.
- à voir pour reconduire les sculptures de bois dans le parc.

✓ **ACCUEIL DES REFUGIES**

Monsieur le Maire donne lecture d'un mail reçu d'une famille ayant une résidence secondaire sur la commune et qui se propose de mettre sa maison à disposition dans le cadre où la commune se porterait volontaire pour accueillir des réfugiés.

✓ **SALLE JEAN-LOUIS RIPAUD : TARIF DE LOCATION**

Une manifestation aura lieu sur la commune le 24 avril 2016. Les organisateurs demandent à bénéficier d'un tarif préférentiel pour la location de salle Jean-Louis RIPAUD où aura lieu le repas et souhaitent que le vin d'honneur soit offert par la commune.

Après discussion et vote, le Conseil Municipal décide de louer la salle Jean-Louis RIPAUD au prix de 250,00 € et émet un avis défavorable pour le vin d'honneur.

✓ **CHATS ERRANTS**

Problème de chats errants dans le bourg de Mervent. Un courrier a été fait à la Communauté de Communes pour programmer une campagne de stérilisation.

✓ **DATES A RETENIR**

Repas des employés : vendredi 27 novembre 2015

Elections régionales : 6 et 13 décembre 2015

Téléthon : samedi 5 décembre 2015

Repas des aînés : samedi 12 décembre 2015

Spectacle de Noël des enfants : samedi 19 décembre 2015

✓ **PEDT**

Le Projet Educatif Territorial modifié a été transmis pour être de nouveau examiné en commission : dans l'attente de la validation.

✓ **DIVERSES DEMANDES**

- Madame Sonia ALLETRU : Installer une cabane, route du Pont du Nay, pour les enfants qui attendent le car (3 collégiens).
- Monsieur Jackie LARDY : Une personne se plaint d'une moto bruyante qui passe devant chez elle.

La séance est levée à 00h15.

Prochaine réunion de conseil : vendredi 16 octobre 2015.